

LE RAPPORT ANNUEL 2024



FORMAT PODCAST

Retranscription du podcast du rapport annuel 2024 de l'IGEDD

00:00:00 - Voix off : Connaissez-vous l'IGEDD ou l'IGED ?

00:00:02 – Voix off : L'IGEDD, c'est l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable.

00:00:07 - Voix off : Elle conseille le gouvernement sur la transition écologique et énergétique, l'urbanisme, le logement, les mobilités, l'eau, la biodiversité.

00:00:15 - Voix off : Découvrez le rapport annuel 2024 en podcast sur les plateformes ou sur www.igedd.developpement-durable.gouv.fr.

00:00:30 - Voix off : Pourtant, cette entité joue un rôle clé au sein de notre administration en évaluant, conseillant et contrôlant des politiques publiques qui touchent à l'environnement et au développement durable.

00:00:40 - Voix off : Quelles sont concrètement ces missions ?

00:00:42 - Voix off : Comment ces inspectrices et inspecteurs travaillent-ils au quotidien ?

00:00:46 - Voix off : Et surtout, quels impacts ont leurs recommandations sur la vie des citoyens et la préservation de nos ressources ?

00:00:51 - Voix off : C'est ce que nous allons découvrir ensemble !

00:00:54 - Voix off : Rencontre avec Paul Delduc, chef de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable, qu'on peut raccourcir par IGED ou IGEDD.

00:01:03 - Voix off : Paul Delduc, bonjour.

00:01:04 - Voix off : Qu'est-ce que l'IGEDD ?

00:01:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'IGEDD, c'est une inspection qui travaille pour le gouvernement.

00:01:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Son activité principale, c'est de répondre à des questions que lui posent le Premier ministre ou des ministres

00:01:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : sur lesquels ils ont des hésitations, ils ont besoin d'un éclairage, d'une analyse.

00:01:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et on fait ça avec nos valeurs qui sont l'impartialité, l'indépendance et la responsabilité.

00:01:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire à la fois, on ne se laisse pas influencer par les lobbies divers, et en même temps, on fait attention à apporter des réponses qui sont étayées, objectivées le plus possible par des faits et par des données.

00:01:38 - Voix off : Quels sont les champs d'activité de l'inspection et quel est votre objectif principal ?

00:01:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le champ d'activité de l'inspection, c'est l'environnement au sens très large, donc la nature, l'eau, les risques naturels ou anthropiques, le changement climatique.

00:01:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a l'énergie, donc sous toutes ses formes, l'énergie, les réseaux, le gaz, l'électricité...

00:01:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Tout ce que vous voulez dans ce domaine-là.

00:02:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a les transports, les mobilités.

00:02:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et on a enfin tout ce qui tourne autour de l'habitat, l'aménagement, l'aménagement du territoire, la politique de la ville et les paysages.

00:02:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

00:02:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a des questions dans ces champs-là.

00:02:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans ces champs-là, on peut avoir des questions extrêmement variées.

00:02:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et notre objectif principal, c'est d'apporter des réponses qui vont être utiles aux ministres, c'est-à-dire qui vont les aider à prendre des décisions.

00:02:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et on veille à ça.

00:02:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire que notre objectif, ce n'est pas de faire une somme théologique sur tel ou tel sujet.

00:02:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est de proposer des choses concrètes pour que les ministres puissent prendre des décisions qui améliorent la situation.

00:02:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, je peux vous donner quelques exemples, mais on en parlera tout à l'heure.

00:02:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a eu des questions sur comment financer, par exemple, le réaménagement en retrait du littoral quand le trait de côte s'érode rapidement.

00:02:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a des questions sur est-ce que ça vaut le coup d'envisager des usines de dessalement de l'eau de mer ?

00:02:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À quelles conditions ça vaut le coup et à quels endroits ?

00:03:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a des questions du type, évaluez-moi telle ou telle stratégie et faites-moi des propositions pour la prochaine.

00:03:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc dans celle que j'évoquerai, il y a la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, mais on a eu comment financer la stratégie nationale sur la biodiversité, ou voilà, toutes sortes de...

00:03:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : de thèmes de ce type-là, ou alors on a une commande récente sur quelles sont les perspectives de consommation, notamment par les industriels, de gaz naturel.

00:03:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour avoir des idées de projection et de volume pour pouvoir ensuite travailler sur les décisions à prendre pour tenir compte de ce futur possible.

00:03:41 - Voix off : Quelles formes prennent concrètement vos collaborations avec les différentes inspections et organismes ?

00:03:45 - Voix off : Et quel type de projet menez-vous ensemble ?

00:03:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, on travaille avec quasiment toutes les autres inspections, suivant les moments.

00:03:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On travaille beaucoup avec l'inspection.

00:03:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Plus de la moitié de nos rapports de conseils d'expertise sont réalisés avec d'autres inspections.

00:03:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et dans celles avec lesquelles nous travaillons le plus, je citerai le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et d'espaces ruraux, qui est notre homologue au ministère de l'Agriculture.

00:04:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'inspection générale des finances, l'inspection générale de l'administration, le conseil général de l'économie, notre homologue côté économie sensu stricto, et l'inspection générale des affaires sociales.

00:04:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça, c'est nos principaux partenaires, mais parfois, on a un rapport avec l'inspection générale de la justice, l'inspection générale des affaires culturelles, l'inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

00:04:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Enfin, voilà, on a...

00:04:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Plein de partenaires.

00:04:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et alors, au-delà des partenariats avec les inspections, on a de temps en temps des partenariats avec d'autres personnes.

00:04:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, par exemple, on a eu plusieurs partenariats avec France Stratégie.

00:04:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est l'organisme qui fait de la prospective pour le compte de l'État.

00:04:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, on a travaillé deux fois avec eux.

00:04:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Une fois sur les mobilités en 2040-2060.

00:04:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Une autre fois, plus récemment, sur les impacts territoriaux du télétravail.

00:04:57 - Voix off : Quelles sont les instances au bureau d'enquête que vous hébergez, dont vous garantissez l'indépendance, et comment fonctionnent-ils ?

00:05:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On héberge deux bureaux enquête accident ou enquête analyse, suivant les noms.

00:05:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je pense que celui qui est très connu, c'est le bureau de l'aviation civile.

00:05:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors celui-là, on ne l'héberge pas, il est complètement autonome, il vit ailleurs, mais...

00:05:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Son chef m'est rattaché pour garantir son indépendance.

00:05:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est notamment moi qui ai proposé la nomination du chef.

00:05:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour ces enquêtes sur les accidents, il faut vraiment que ce soit totalement indépendant et qu'il n'y ait aucune interférence avec qui que ce soit.

00:05:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Celui sur l'air, c'est juste un rattachement qui permet de garantir l'indépendance, mais il y en a deux autres qui sont plus proches de nous.

00:05:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les risques industriels, donc tous les accidents dans les usines, comme celui qui avait lieu à AZF.

00:05:44 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis les transports terrestres.

00:05:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors ces deux-là nous sont très proches et l'un des deux est complètement intégré, l'autre nous est très rattaché.

00:05:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et enfin, on héberge l'autorité de qualité des services de transport, qui est une autorité qui produit en fait principalement annuellement des données précises sur la qualité des services de transport ferroviaire, publics.

00:06:08 - Voix off : Comment suivez-vous le devenir de vos rapports et quel est leur impact concret sur l'action publique une fois qu'ils sont remis au ministre ou au commanditaire ?

00:06:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'année dernière, j'ai demandé à un certain nombre de demandes de l'inspection de réfléchir à ça et à la façon dont on peut le suivre.

00:06:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le sort de nos rapports est variable et il y a plein de paramètres.

00:06:27 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Parfois, les ministres s'en saisissent et ils prennent effectivement des décisions.

00:06:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Typiquement, celui sur les inondations, ça a permis de prendre un certain nombre de décisions et aussi de ne pas prendre certaines décisions qui n'auraient pas été forcément très opportunes.

00:06:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais le rapport le disait de façon très explicite.

00:06:43 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça permet parfois tout simplement de réobjectiver le sujet qui est devenu un sujet plus de... on dit quoi, avec des choses qui ne sont pas du tout avérées.

00:06:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc ça permet au ministre de prendre des décisions en ayant réobjectivé, requantifié parfois le sujet.

00:07:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Typiquement, on a fait un rapport sur les bornes électriques.

00:07:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je pense qu'il dit des choses intéressantes sur le...

00:07:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'équilibre économique, en fait, la question, c'était est-ce qu'il faut encore qu'il y ait de l'argent public dans ce système ou pas ?

00:07:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et le rapport dit...

00:07:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Peut-être, mais pas trop.

00:07:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là où il faut maintenir un peu de pression, c'est sur la demande et notamment sur le véhicule électrique.

00:07:27 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc une partie de nos rapports a effectivement un effet parfois immédiat et parfois ils sont utilisés par les ministres pour éclairer le débat.

00:07:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Parfois, honnêtement, ils n'ont pas d'effet immédiat.

00:07:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et on essaye d'obtenir de nos ministres la possibilité de publier la plupart de nos rapports pour qu'ils puissent servir aussi à d'autres, pas uniquement à notre commanditaire.

00:07:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a beaucoup de nos rapports qui font des analyses de portée générale et qui sont utiles à tout le monde.

00:07:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on essaye de publier le plus possible.

00:08:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc on arrive à monter un petit peu au niveau de publication.

00:08:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Actuellement, on dépasse un peu...

00:08:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Un peu plus de la moitié, je pense, de nos rapports de conseils d'expertise sont publiés, parfois l'année même, parfois avec un petit décalage.

00:08:15 - Voix off : Votre inspection se trouve à Paris, dans les bureaux du ministère de la Transition écologique.

00:08:20 - Voix off : Quelle est votre présence en région ?

00:08:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On est présent en région.

00:08:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a un certain nombre d'antennes.

00:08:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a huit antennes territoriales qui sont réparties avec des ressorts interrégionaux.

00:08:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce ne sont pas des antennes d'une région.

00:08:34 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on en a une à Paris, on en a une à Metz, on en a une à Lyon, on en a une à Marseille, on en a une à Toulouse, on en a une à Bordeaux, on en a une à Rennes.

00:08:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et enfin, on en a une qui dessert l'ensemble des Outre-mer.

00:08:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc à chaque fois, chaque antenne dessert de trois régions.

00:08:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans ces antennes-là, la vérité m'oblige à dire qu'on est plus en contact direct avec les services de l'État qu'avec les collectivités elles-mêmes.

00:08:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on les rencontre parfois, on a des échanges, mais notre présence...

00:09:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : quotidienne ou régulière, elle est plus auprès des services de l'État, donc auprès des préfets, des opérateurs, à la fois pour les aider à faire évaluer leur cadre, on a cette activité mais on y reviendra plus tard, et puis par ailleurs pour réaliser un certain nombre de missions qui sont ancrées territorialement.

00:09:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça nous donne quand même des occasions de contact avec les collectivités à chaque fois qu'on a une mission et on essaye de mettre nos antennes territoriales dans chaque mission qui concerne son ressort.

00:09:32 - Voix off : Quelle est la méthodologie qui est mise en place pour rédiger ces rapports ?

00:09:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est vrai qu'il y a une méthodologie qui est importante pour toutes les inspections d'ailleurs.

00:09:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a beaucoup de points communs dans nos méthodologies.

00:09:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a d'ailleurs une charte commune dans laquelle il y a l'essentiel de la méthode.

00:09:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Après, chacun a sa méthodologie.

00:09:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La méthode est très carrée.

00:09:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Quand on reçoit une commande, la première chose qu'on fait, d'abord, on essaye d'avoir des échanges avec le commanditaire pour être sûr que la formulation du rapport de la lettre nous permettra d'avoir le meilleur résultat possible à la fin.

00:10:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ensuite, on fait un appel à candidature.

00:10:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a à peu près 190 inspectrices et inspecteurs dans l'inspection.

00:10:12 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On fait un appel à candidature, on met la mission sur le marché.

00:10:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les inspecteurs et inspectrices répondent et les cadres d'inspection se réunissent pour choisir la composition de la mission.

00:10:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on essaye de faire quelque chose qui marche avec des gens qui ont des compétences complémentaires, etc.

00:10:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Une fois que la mission est désignée,

00:10:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elle rencontre les commanditaires, elle est supervisée, c'est-à-dire qu'il y a quelqu'un qui a pas mal de séniorité, et en général, c'est un de nos cadres, un de nos présidents ou présidentes de section, qui échange avec eux et les aide à réfléchir, leur sert de miroir et un peu de guide, mais tout en gardant leur indépendance.

00:10:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La mission garde quand même son indépendance.

00:10:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, ils échangent.

00:10:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils rencontrent un certain nombre de gens et assez rapidement, ils produisent ce qu'on appelle une note de cadrage, c'est-à-dire un papier assez court dans lequel ils disent comment ils comprennent la question et comment ils ont l'intention de la traiter et quelles seront les phases suivantes.

00:11:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce papier-là, en général, on le communique au commanditaire.

00:11:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis la mission se poursuit.

00:11:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans la mission, il y a une petite équipe, deux, trois personnes.

00:11:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y en a un qui coordonne, les deux autres qui travaillent ensemble.

00:11:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ils font de la biblio, ils vont chercher tout ce qu'il y a sur le sujet.

00:11:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils réutilisent nos anciens rapports sur des thèmes avoisinants.

00:11:27 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ensuite, ils font beaucoup d'entretiens.

00:11:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils rencontrent énormément de monde.

00:11:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça peut aller jusqu'à 150 personnes pour les plus gros rapports, de façon à accumuler soit du savoir, ils vont voir des experts, soit des opinions.

00:11:40 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils vont voir aussi des élus, des...

00:11:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : ONG, des industriels, des syndicats professionnels, tout ce que vous voulez.

00:11:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À partir de ça, ils commencent à réfléchir à un plan, à des idées.

00:11:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On travaille pas mal en mode brainstorming.

00:11:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est pas juste de faire une analyse toute bête des données qu'on a trouvées, c'est d'essayer d'avoir des idées nouvelles.

00:12:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on pratique

00:12:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : des méthodes d'intelligence collective, donc ils confrontent leurs idées, éventuellement ils les confrontent avec d'autres, des fois on fait un comité des pairs où ils présentent leurs idées à tout un tas d'autres gens qui ne sont pas dans les missions et qui interagissent avec eux pour

leur donner d'autres idées ou pour leur dire que cette idée-là, ils ne comprennent pas bien comment ça marche, etc.

00:12:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et une fois que tout ça c'est fait, ils échangent donc avec le superviseur et ils finissent par écrire un rapport.

00:12:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le rapport est relu par le superviseur.

00:12:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il est relu par une personne extérieure, qu'on appelle un relecteur, qui n'a pas du tout participé au boulot et qui s'assure juste qu'on comprend ce qui est écrit.

00:12:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Parce que, vous l'avez remarqué, il y a des acronymes partout.

00:12:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, il s'assure que c'est bien compréhensible.

00:12:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et quand on en est à ce stade, à ce moment-là, le rapport me vient.

00:12:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et moi, je le relis une dernière fois pour vérifier que je comprends moi aussi et que tout est clair.

00:12:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et je le transmets au commanditaire.

00:12:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et là, le rapport est terminé.

00:12:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a une façon de travailler un tout petit peu différente quand c'est de l'inter-inspection.

00:13:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Quand c'est de l'inter-inspection, on se débrouille avec les autres inspections.

00:13:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il n'y a pas de coordonnateur.

00:13:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On se débrouille entre nous.

00:13:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et chacune inspection respecte son système de qualité.

00:13:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Par exemple, pour nos partenaires de l'inspection générale des affaires sociales, ça passe toujours dans un comité des pairs.

00:13:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans d'autres inspections, ça passe toujours en réunion de section, c'est une réunion de département si j'ose dire.

00:13:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et à la fin, ça finit toujours pareil.

00:13:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans notre guide, il y a aussi deux autres choses que je dois dire, c'est que le rapport ne doit pas être trop long.

00:13:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc une trentaine de pages avec éventuellement des annexes très longues mais le rapport lui-même pas très long.

00:13:44 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et il ne doit pas y avoir trop de recommandations.

00:13:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire qu'il faut aller à l'essentiel.

00:13:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Nos commanditaires qui sont des ministres et leur cabinet, ils ne vont pas se farcir 150 pages de lecture et 30 recommandations.

00:13:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils ne vont même pas les lire.

00:13:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Si on veut avoir de l'impact, on en met une dizaine et c'est bien comme ça.

00:13:58 - Voix off : Vous faites également de l'audit interne ?

00:14:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors effectivement, on remplit la mission d'audit interne pour le compte du pôle ministériel.

00:14:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc ça vient dans un grand édifice qui est la maîtrise des risques avec le contrôle interne et puis l'audit interne.

00:14:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a une équipe d'auditeurs, donc c'est quelque chose d'assez particulier.

00:14:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il faut être formé à la méthode.

00:14:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est une méthode spécifique qui reprend certains éléments de la méthode générale de l'inspection, mais qui a beaucoup de spécificités et qui tourne autour de

00:14:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : la maîtrise des risques et donc voir toute notre activité à travers les risques d'échec ou de défaut.

00:14:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour cette activité qui est très importante parce que notamment elle contribue à la certification de l'utilisation des fonds européens.

00:14:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Notamment, on fait de l'audit interne sur l'utilisation des fonds européens dans le cadre de la facilité de résilience qui a fait suite à toute la période difficile du Covid.

00:15:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on a besoin d'être très fiable.

00:15:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors c'est chez nous, parce qu'encore une fois, sur cet exercice, il faut être indépendant, il faut que ce soit clair.

00:15:08 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc le fait d'être à l'intérieur de l'inspection garantit l'indépendance.

00:15:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis comme c'est quand même assez technique, on a formé les gens, mais...

00:15:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ça, c'est mon obsession en tant que chef de l'inspection.

00:15:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Personne ne fait qu'une seule chose.

00:15:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Tout le monde fait un peu de tout, sinon on devient mauvais.

00:15:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc l'inspection, c'est comme l'autorité environnementale et c'est comme l'évaluation des cadres supérieurs.

00:15:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça se fait à temps partiel.

00:15:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc nos auditeurs sont des auditeurs à temps partiel.

00:15:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et au lieu de les certifier individuellement, on s'est certifiés collectivement.

00:15:40 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Tous les trois ans, on a une inspection par l'IFACI, un institut dont c'est la spécialité, qui certifie notre méthode, notre travail et qui garantit qu'on respecte bien le niveau de qualité qui est attendu.

00:15:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est adapté à nous parce qu'on ne certifie pas individuellement.

00:16:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et par ailleurs, c'est rassurant.

00:16:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Enfin, c'est même un gage de solidité pour nos partenaires extérieurs et pour tous ceux qui sont audités et aussi pour les gens qui demandent les audits et en particulier, encore une fois, la Commission européenne.

00:16:12 - Voix off : Quels sont les profils de vos inspectrices et inspecteurs ?

00:16:15 - Voix off : Pourriez-vous nous décrire leur parcours et les compétences typiques ?

00:16:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Honnêtement, il y a une majorité, disons une bonne moitié d'ingénieurs.

00:16:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : D'ingénieurs de différentes sortes, ou d'ingénieurs et d'architectes, et de vétérinaires, dans des professions un peu techniques.

00:16:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on a principalement des ingénieurs, donc plutôt des profils ingénieurs des ponts des eaux et des forêts, ingénieurs des travaux publics de l'État, ingénieurs des mines, ingénieurs de l'industrie des mines, etc.

00:16:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Sur toutes ces catégories-là, on en a pas mal.

00:16:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a un certain nombre d'architectes et urbanistes de l'État.

00:16:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a quelques vétérinaires inspecteurs.

00:16:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis, on a beaucoup de gens qui sont soit administrateurs de l'État, soit attachés, soit qui viennent d'autres fonctions publiques.

00:16:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, on a un ancien directeur d'hôpital.

00:16:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a des gens qui viennent de la fonction publique territoriale.

00:17:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et on a quelques contractuels.

00:17:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On cherche des gens qui ont quand même un niveau équivalent.

00:17:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, on prend soit des gens qui ont un peu commencé leur carrière, qui ont fait deux, trois postes et on prend après pour leur apprendre des trucs qui nous servent avec leur dynamique et ensuite ils repartent.

00:17:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On prend des gens qui sont en milieu de carrière, déjà pas mal expérimentés et on prend des gens qui sont en fin de carrière, là, qui nous apportent quelque chose de différent.

00:17:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans tous les cas, ce qu'on recherche, c'est un certain niveau d'expertise sur nos domaines.

00:17:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est quelqu'un qui connaît quand même un petit peu, soit les transports, le logement, etc.

00:17:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il connaît même bien un de ces domaines.

00:17:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ou éventuellement, on prend des gens qui ont une compétence plus transversale dans l'audit, par exemple, puisqu'on assure la fonction d'audit pour le pôle ministériel, d'audit interne.

00:17:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on veut des gens qui ont ça, on veut des gens qui ont une carrière diversifiée, qui aient fait plusieurs choses dans leur vie.

00:17:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et enfin, on veut des gens qui aient à la fois une certaine hauteur de vue et qui ne soient pas trop imbus de leur personne non plus.

00:17:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Parce que mettre en position d'inspection des gens qui pensent savoir la vérité, c'est extrêmement dangereux.

00:18:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on évite ces profils-là.

00:18:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà, je vous ai décrit à peu près comment on recrutait.

00:18:10 - Voix off : Comment formez-vous vos nouvelles recrues et quels avantages professionnels leur offrez-vous en termes de développement des compétences et de perspectives de carrière ?

00:18:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On leur apprend de la méthode.

00:18:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La méthode est importante parce que c'est une façon qu'on peut reproduire pour analyser n'importe quel problème.

00:18:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On leur apprend de la méthode et on leur permet d'avoir des contacts à haut niveau sur des sujets très intéressants.

00:18:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ensuite, on leur permet de diversifier leur champ de connaissances.

00:18:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, quand on recrute quelqu'un ici pour sa compétence transport, on lui fait faire des missions transport, mais on le pousse, s'il a envie de faire ça plus tard, à faire quelques missions énergie ou quelques missions logement, et pour découvrir un nouveau domaine.

00:18:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, à la fois, on leur donne de la méthode, on accroît à leur compétence transport,

00:19:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : on étend le champ de leurs compétences, et puis on leur donne des contacts.

00:19:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est une occasion de voir du monde, ce qui est intéressant.

00:19:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a 2-3 ans, une de nos jeunes, des gens qui étaient plutôt au milieu de carrière, un peu avant le milieu, a fait une mission sur une convention internationale sur les milieux humides,

00:19:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et quelques temps plus tard, elle avait été repérée par ces gens.

00:19:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis, elle est partie là-bas, au siège de la convention, ce qui est un super poste vraiment passionnant.

00:19:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On donne aussi des opportunités de toucher un public très, très large.

00:19:34 - Voix off : Vous avez parlé précédemment de l'intelligence collective.

00:19:37 - Voix off : Qu'est-ce que l'intelligence collective ?

00:19:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, l'intelligence collective, j'y suis particulièrement attaché.

00:19:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ce n'est pas forcément le penchant naturel des experts.

00:19:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les experts, ils aiment bien dire qu'ils sont experts et que voilà leur expertise.

00:19:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Nous, ici, on est 190.

00:19:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Quand on a un sujet compliqué, c'est quand même bête de profiter que de deux ou trois cerveaux alors qu'on en a facilement une trentaine qui ont des choses intéressantes à dire sur le sujet.

00:20:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors après, des méthodes pour faire fonctionner l'intelligence collective, il y en a plusieurs.

00:20:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a le comité des pairs.

00:20:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : De temps en temps, on organise un comité des pairs.

00:20:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pareil, on fait un appel à candidatures, on dit...

00:20:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Qui est-ce qui est d'accord pour jeter un coup d'œil à tel ou tel rapport ?

00:20:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis ces gens-là, on les réunit à des moments clés, sous la présidence du superviseur, et c'est un moment d'échange, voire de contradiction.

00:20:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On n'a pas peur de la divergence, on n'a pas peur de la controverse, on n'a pas peur des contradictions.

00:20:27 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est normal, c'est même normal qu'on ne soit pas du même avis à l'intérieur d'un groupe.

00:20:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc on fait ça, le comité des pairs.

00:20:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a une version plus modeste, mais qui marche très bien aussi, c'est dans les sections, on est organisé en section thématique.

00:20:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc il y a une section sur le transport, une section sur le logement, une section sur l'énergie, une section sur l'environnement au sens large, une section sur les audits, l'inspection, la transformation de l'action publique et une section sur les études, la synthèse, la prospective et les données.

00:20:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À l'intérieur de ces sections, on réunit tous les membres et puis la mission vient présenter son truc.

00:21:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On échange, on est challengé par d'autres membres de l'inspection.

00:21:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Après, il y a d'autres méthodes plus soft.

00:21:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On organise un petit déjeuner et deux, trois missions viennent discuter avec qui veut pour échanger sur leur modalité de réflexion.

00:21:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a plein de façons de faire ça.

00:21:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais le ressort principal, c'est de se dire « à un moment, 30 cerveaux, c'est mieux que deux ou trois. »

00:21:23 - Voix off : Comment l'IGEDD utilise-t-elle l'intelligence artificielle pour traiter d'importants volumes de données ?

00:21:28 - Voix off : Quels bénéfices potentiels en attendez-vous dans vos différentes missions ?

00:21:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : D'un côté, on attaque les gros paquets de données.

00:21:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On le fait moins avec de l'IA.

00:21:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On le fait avec une équipe qui est spécialisée dans le traitement géographique et pas géographique de la donnée et donc qui va attaquer des grosses bases, qui va attaquer des données en masse pour nous en tirer des informations.

00:21:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on a une petite équipe donnée.

00:21:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais dans le même temps, on a lancé une expérimentation et des travaux sur l'intelligence artificielle pur jus.

00:21:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et là, on a une équipe de trois qui travaille là-dessus.

00:22:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On essaye des choses.

00:22:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On voit qu'il y a des domaines dans lesquels l'intelligence artificielle pourrait nous faire gagner en productivité énormément.

00:22:12 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a un enjeu de souveraineté, c'est-à-dire qu'on ne peut pas utiliser n'importe quelle intelligence artificielle et pas héberger par n'importe qui.

00:22:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il faut voir comment on nourrit cette intelligence artificielle.

00:22:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais il y a des activités, dans nos activités, qui pourraient facilement être accélérées par l'intelligence artificielle.

00:22:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je vais en citer quelques-unes.

00:22:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Une, classique, mais c'est faire la bibliographie.

00:22:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On prépare une mission, on a besoin de savoir tout ce qui s'est raconté sur le sujet, de ne pas réinventer le fil à couper le beurre.

00:22:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'IA est très, très bien pour faire ça, donc là on expérimente différents types d'IA, différents produits, des produits qui sont sur le marché, on ne se fait même pas créer le nôtre, pour faire ça.

00:22:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'IA peut faire des comptes rendus et des synthèses d'auditions.

00:22:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je vous ai dit tout à l'heure qu'on allait jusqu'à 150 auditions, donc des entretiens en fait avec des gens.

00:23:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et on s'astreint à garder une trace aussi précise que possible de ce qui s'est dit.

00:23:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et tout ça, c'est gardé et c'est archivé.

00:23:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est hyper laborieux, le truc où il faut écrire tout ça, puis ensuite on en fait une synthèse.

00:23:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est important.

00:23:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est important pour que nos travaux soient étayés, objectivés et soient corrects.

00:23:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais c'est un boulot monstrueux.

00:23:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Eh bien, l'IA peut faire ça pas mal.

00:23:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et il y a des solutions françaises sur cet exercice-là qu'on est en train d'expérimenter.

00:23:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et c'est assez prometteur.

00:23:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Une autre chose qu'on pourrait faire, typiquement, on a une activité... Alors, tout à l'heure, je ne vous ai pas présenté nos activités autres, parce qu'outre nos rapports généraux, on a une activité d'autorité environnementale, c'est-à-dire qu'on...

00:23:43 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On analyse la qualité de la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'un certain nombre de projets qui sont impactants.

00:23:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et pour cette activité-là, que ce soit au niveau national ou au niveau régional, on reçoit des études d'impact qui sont importantes.

00:23:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et parfois il y a 700 pages, il faut analyser 700 pages ou 1000, c'est quand même assez laborieux.

00:24:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a un potentiel que l'intelligence artificielle puisse faire un premier balayage pour sortir les points principaux qui nous intéressent.

00:24:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et les premiers essais qu'on a fait là-dessus sont très intéressants.

00:24:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est hyper prometteur.

00:24:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis, ce qu'on fera peut-être un jour, mais plus tard, c'est qu'on voudrait alimenter une intelligence artificielle, mais vraiment souveraine,

00:24:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : qu'on contrôle complètement avec nos propres productions.

00:24:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Nos productions, il y en a à moitié qui sont publiques, on va dire à peu près, il y en a à moitié qui ne le sont pas.

00:24:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On voudrait pouvoir nourrir une intelligence artificielle et la faire travailler sur notre stock complet et de façon protégée.

00:24:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a plein de choses qui vont nous faire gagner du temps, qui vont nous permettre de passer plus de temps

00:24:44 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : au brainstorming, à la créativité, à la synthèse, à l'analyse, et voir plus de temps avec les parties prenantes. C'est plein d'espoir.

00:24:55 - Voix off : Pourriez-vous nous expliquer le rôle de l'inspection générale des sites et des paysages dans la protection des paysages remarquables, notamment en ce qui concerne le classement des sites et l'attribution du label Grand Site de France ?

00:25:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, on a une sous-inspection dans l'inspection, qui est l'inspection générale des sites et des paysages.

00:25:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et là, on a une petite équipe qui s'occupe des paysages les plus remarquables.

00:25:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, elles s'occupent peu du paysage du quotidien, enfin, le paysage de tous les jours, mais elles s'occupent des sites classés en particulier.

00:25:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, les sites classés, c'est une sélection des paysages les plus remarquables qui sont protégés depuis 1930, la loi

date de ce moment-là, pour garantir le maintien ou la préservation de l'esprit des lieux.

00:25:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En France, on aime les beaux paysages.

00:25:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, c'est maintenir ces beaux paysages d'une façon qui soit toujours aussi touchante, qui fasse toujours le même effet.

00:25:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a cette petite équipe.

00:25:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elle fait plusieurs choses, mais une des choses principales, c'est qu'elle prépare le classement de nouveaux sites.

00:25:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, nos inspecteurs des sites qui sont compétents en paysage, architecture, c'est leur principale origine,

00:26:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils instruisent, c'est comme une enquête.

00:26:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et une deuxième de leur activité, c'est que dans les sites les plus fréquentés, vraiment des sites, la Pointe du Rat, je ne sais pas, le Mont-Saint-Michel, où tout le monde va tout le temps.

00:26:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a un conflit entre la préservation de la qualité du site et une fréquentation très forte.

00:26:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les collectivités, elles essaient de réfléchir à comment au mieux aménager, gérer ces sites pour préserver leur qualité, pour répartir la pression, etc.

00:26:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça s'appelle une opération grand site.

00:26:38 - Voix off : Pourriez-vous nous citer quelques exemples de sites qui ont récemment obtenu ou renouvelé le label ?

00:26:43 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Quelques exemples de sites qui ont obtenu le label Grand Site de France.

00:26:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans l'Hérault, il y a eu Salagou, Cirque de Mourèze.

00:26:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça, c'est de cette année.

00:26:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et en Lozère et dans l'Aveyron, il y a eu les Gorges du Tarn, de la Jonte et l'Écosse.

00:26:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pareil, cette année.

00:27:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et si on remonte un petit peu plus loin, en 2020, il y a eu l'Estuaire de la Charente avec l'Arsenal de Rochefort.

00:27:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La Vallée de la Vézère, en 2020.

00:27:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et 2019, Cap d'Erquy, Cap Fréhel.

00:27:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

00:27:12 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors dans les renouvellements récents, il y a eu la baie de Somme.

00:27:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je pense que c'est un des plus récents.

00:27:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Avez-vous d'autres missions que nous n'avons pas abordées ?

00:27:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'inspection exerce quelques missions très spécifiques.

00:27:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'une d'entre elles, c'est qu'elle abrite diverses formations d'autorités environnementales.

00:27:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors qu'est-ce que c'est que cette autorité environnementale ?

00:27:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est une commission administrative qui examine la qualité des études d'impact sur l'environnement présentées par les gens qui ont des projets impactants ou qui...

00:27:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour faire simplement, prépare un document d'urbanisme, pardon, un plan local d'urbanisme, un SCOT, enfin voilà, ce type de document.

00:27:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'autorité environnementale, elle fait ça soit au niveau national pour certains types de projets, pour des très grands projets, des projets interrégionaux, pour les projets de SNCF Réseau, ça c'est l'autorité nationale qui, elle, analyse les dossiers et rend un avis.

00:28:12 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis dans chaque région, il y a une mission régionale d'autorité environnementale qui fonctionne comme l'autorité nationale, c'est-à-dire sous la forme d'un collège qui rend des avis collégiaux, qui analyse tout le reste, c'est-à-dire la grande masse des études d'impact de projet ou des évaluations environnementales des documents d'urbanisme.

00:28:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il n'y a pas que cela, il y a d'autres documents stratégiques, mais enfin c'est surtout les documents d'urbanisme.

00:28:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Au total, dans l'année, c'est plus de 4000 avis et décisions qui sont rendus par ces autorités. Et donc vraiment, le sens, c'est pas de dire si l'autorité environnementale donne un avis favorable ou défavorable au projet, ça c'est pas ses oignons, mais c'est de dire simplement est-ce que l'environnement, les impacts environnementaux ont été bien analysés et sur quel point il faudrait, pourrait faire mieux, on devrait faire mieux du point de vue analyse de l'impact sur l'environnement ou prise en compte de l'environnement dans le projet lui-même.

00:29:08 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a une autre activité qui est qu'on héberge la fonction de l'inspection santé et sécurité au travail.

00:29:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on a 11 inspecteurs, santé, inspectrices, santé et sécurité au travail qui desservent l'ensemble des services de ce ministère, que ce soit ici au siège des ministères ou dans les services déconcentrés et chez nos opérateurs.

00:29:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a une autre fonction.

00:29:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : qui consiste à participer à l'orientation et à l'évaluation des cadres supérieurs, il y en a à peu près 3000 du ministère, pareil dans toute la France, fonction qu'on a appelée inspection générale des ressources humaines, qui s'est pas mal développée avec la réforme de la haute fonction publique, qui fait que maintenant tous les 6 ans on doit évaluer, et on le fait sous la forme d'un 360°, c'est-à-dire on demande à plein de gens qui connaissent cette personne ce qu'elles en pensent,

00:29:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On fait ça avec une équipe d'à peu près 70 membres de l'inspection qui, à temps partiel, réalisent ces activités d'orientation et d'évaluation.

00:30:08 - Voix off : Les inspectrices et inspecteurs sont les véritables ambassadeurs de l'IGEDD.

00:30:12 - Voix off : Pouvez-vous nous en dire davantage sur leur rôle et leur impact ?

00:30:15 - Voix off : Et comment contribuent-ils à la promotion de votre organisation pour attirer de nouveaux talents ?

00:30:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Nos ambassadeurs et nos ambassadrices, ce sont des membres de l'inspection de tout poil.

00:30:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des inspectrices, des inspecteurs.

00:30:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des gens qui remplissent d'autres fonctions.

00:30:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça peut être qu'ils s'occupent des ressources humaines, qu'ils s'occupent des données, enfin tout ce que vous voulez.

00:30:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et l'idée, c'est de donner à voir ce qu'on fait quand on est à l'intérieur de l'inspection parce que...

00:30:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a besoin pour recruter.

00:30:43 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est un truc de recruteur, il faut être honnête.

00:30:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là, il s'agit de la marque employeur.

00:30:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On veut donner à voir ce qu'on est, ce qu'on fait et comment on se plaît quand on est à l'intérieur de l'IGEDD.

00:30:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc voilà, c'est des témoignages qui sont destinés à donner envie de venir.

00:31:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Moi, je cherche toujours à donner envie.

00:31:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Quels sont les rapports marquants pour l'année 2024 ?

00:31:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je vais en choisir quelques-uns.

00:31:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y en a un, enfin il y en a plusieurs qui sont très marquants.

00:31:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les inondations qui ont eu lieu dans le Pas-de-Calais et dans les zones voisines, notamment dans le département du Nord, ont quand même été exceptionnelles.

00:31:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Suite à ces inondations, on a eu une mission, inter-inspection d'ailleurs, on était avec l'inspection générale de l'administration,

00:31:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : pour appuyer le préfet de la région des Hauts-de-France et préparer une plus grande résilience ou se préparer mieux aux prochains événements.

00:31:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors cette mission était vraiment indispensable déjà pour objectiver, quantifier ce qui s'est passé.

00:31:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Un des premiers enseignements, c'est que c'était une pluie totalement exceptionnelle, c'est-à-dire à un niveau qu'on n'a jamais connu avant, avec des quantités jamais vues.

00:32:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, dans les données du rapport, c'était au-delà de ce qui se passe tous les 100 ans.

00:32:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'était un événement très rare.

00:32:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On était plus proche de quelque chose qui se passe tous les 200, 300.

00:32:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est vraiment un événement rare.

00:32:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a même 15 jours pendant lesquels ça a dépassé de plus de moitié les pluies centenales.

00:32:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est des précipitations exceptionnelles.

00:32:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La deuxième chose, c'est que la géographie, on la connaissait déjà, c'est beaucoup de polder.

00:32:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a plusieurs fleuves côtiers, mais il y a une grande zone de polder.

00:32:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc à la fin, ce qu'il faut reconnaître, c'est que c'est un événement qui n'était pas prévisible.

00:32:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À la fois, on propose un certain nombre de choses pour se préparer mieux à ce type d'événements s'ils reviennent, et notamment comment être encore plus réactif pour renforcer les moyens de pompage, parce qu'il faut relever l'eau.

00:32:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, le problème, c'est que l'eau, elle coule, mais...

00:33:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dès que la mer est un peu haute, elle ne coule plus.

00:33:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc voilà.

00:33:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Comment être plus efficace et anticiper plus les infrastructures nécessaires pour cette activité-là, qui est de renvoyer l'eau à la mer ?

00:33:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Comment gérer un peu mieux la crise elle-même ?

00:33:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Parce que les collectivités étaient préparées à des crises.

00:33:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est aussi quelque chose que montre le rapport...

00:33:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est que tout ça, ça se passe dans des zones où les collectivités sont préparées aux inondations.

00:33:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elles ont fait le travail nécessaire.

00:33:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des plans de prévention des risques.

00:33:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elles ont fait des aménagements.

00:33:34 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On ne part pas de zéro.

00:33:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Simplement, il faut qu'on aille un cran plus loin, qu'on se prépare encore mieux et qu'on les accompagne à ça.

00:33:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Peut-être qu'il faut améliorer certains éléments de gouvernance, c'est-à-dire qui s'occupe de quoi.

00:33:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a pas mal de...

00:33:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Syndicats ou d'organismes différents qui s'occupent du sujet. Il y a quelques activités ou quelques sujets pour lesquels on pourrait mutualiser un peu plus et puis il y a un sujet évidemment.

00:34:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Nos sujets classiques, qui est la culture du risque, toujours à développer, elle est déjà présente dans ces territoires-là.

00:34:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elle n'est pas absente.

00:34:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais il faut aller plus loin, vu le niveau de risque qui, en fait, est plus élevé que ce qu'on avait connu jusqu'à présent.

00:34:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis, il y a quelque chose à voir en matière d'urbanisme et d'aménagement, évidemment.

00:34:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire que...

00:34:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a quand même eu un peu d'urbanisme et d'aménagement à des endroits qui sont risqués, dans lesquels l'eau arrive facilement.

00:34:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc même s'il existe déjà des documents comme des schémas d'aménagement et de gestion des eaux à

l'échelle des bassins versants, celui de là, celui d'Aliane, celui de la Canche, il y a besoin d'aller un peu plus loin et il y a sans doute besoin de revoir certains documents d'urbanisme pour la gestion de l'eau.

00:34:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a besoin de...

00:34:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Remettre des haies, il y a besoin de retenir les eaux à la source.

00:34:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc effectivement, ça veut dire faire des choses dans les zones non urbanisées.

00:34:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis dans les quartiers urbanisés vulnérables, il y a aussi des choses à faire.

00:34:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

00:34:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc le rapport souligne tout ça et prépare aussi un appui qui peut être utile à tout moment pour les collectivités concernées avec l'État et le préfet de la région.

00:35:15 - Le rapport sur les inondations dans les Hauts-de-France a été élaboré par Laure Toujansky et Fabien Pallol.

00:35:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le rapport sur l'évaluation de la deuxième stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens a été réalisé par Émilie Rassoli et Frédéric Saudubray.

00:35:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour commencer, c'est quoi un perturbateur endocrinien ?

00:35:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Qu'est-ce que c'est qu'un perturbateur endocrinien ?

00:35:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Déjà, c'est quelque chose qui perturbe la production des hormones.

00:35:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là, on parle du système hormonal.

00:35:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a un certain nombre d'organes dans le cerveau, le thymus, l'épiphyse, etc., qui produisent des hormones qui sont essentielles à notre fonctionnement.

00:35:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais quand ça se dérègle...

00:35:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : et notamment certaines substances chimiques ont tendance à dérégler ce fonctionnement du système endocrinien, ça produit des effets très négatifs, mais qui sont de tout poil allant jusqu'à des cancers, enfin, ça peut être très grave.

00:36:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ces produits perturbateurs endocriniens, ils sont présents dans tout un tas d'objets de la vie quotidienne et ils peuvent être négatifs même à dose très faible.

00:36:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est un des inconvénients de ces choses-là.

00:36:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc il y a une stratégie nationale pour essayer de lutter contre l'exposition et contre les effets des perturbateurs endocriniens.

00:36:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là, la mission est d'évaluer la deuxième stratégie.

00:36:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et à la fois, elle a considéré que la stratégie était bien faite, qu'elle approchait tout, qu'elle était cohérente.

00:36:43 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et en même temps, elle a eu des doutes sur l'impact réel qu'a pu avoir la stratégie sur l'exposition aux perturbations d'ingrédients.

00:36:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et je dirais que sa principale recommandation, c'est que dans la stratégie future, l'objectif numéro un,

00:37:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce soit de réduire l'exposition des Français aux perturbés endocriniens et pour ça de réduire leur utilisation, leur émission.

00:37:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, le rapport insiste beaucoup sur ça, sur la priorité.

00:37:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Bien sûr, il y a tout un tas d'autres choses à faire et notamment de développer des éléments de connaissance parce qu'on ne sait pas tout, on ne connaît pas la totalité des mécanismes, on ne sait pas exactement où on en voit.

00:37:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il faut aller plus loin sur les territoires parce que les problèmes ne sont pas les mêmes dans tous les territoires.

00:37:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce ne sont pas les mêmes émissions de perturbateurs endocriniens.

00:37:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce n'est pas la même chose qui se passe.

00:37:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des sujets socio-économiques suivants, qu'on est aisé ou pas.

00:37:44 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On n'a pas été exposé forcément de la même façon.

00:37:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a tout un tas de choses à regarder.

00:37:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais la priorité relevée par le...

00:37:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La mission, c'est vraiment ça, c'est d'insister sur réduire l'exposition.

00:38:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, il y a eu une mission interministérielle sur la lutte contre l'importation illégale de viande et d'espèces protégées.

00:38:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Parfois, on appelle ça viande de brousse.

00:38:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire qu'il y a des gens qui ramènent dans leur valise, lorsqu'ils viennent de zones où il y a d'autres espèces sauvages en grande quantité, qui ramènent soit de la viande, soit des morceaux, soit des trophées ou tout ce que vous voulez.

00:38:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et...

00:38:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans la plupart des cas, ces importations sont complètement interdites et elles sont dangereuses.

00:38:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elles sont dangereuses à la fois parce qu'elles nuisent à la conservation des espèces sur lesquelles elles ont été prélevées.

00:38:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Souvent, c'est de la viande carnée qui vient de...

00:38:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : primates, vous voyez, des espèces qui sont proches de nous génétiquement, très, et par ailleurs qui ne sont pas toujours dans un état de conservation formidable, et par ailleurs, ça risque aussi d'importer des pathogènes, c'est pareil pour un certain nombre de végétaux d'ailleurs, mais pour les produits carnés, bien sûr, ça risque d'importer des pathogènes de la zone d'origine, parce que souvent, ces produits carnés, ils sont destinés à être servis dans des restaurants, d'une façon souterraine.

00:39:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le rapport avait pour objet de voir comment on peut faire pour aller plus loin.

00:39:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a déjà pas mal de saisies, à Roissy en particulier.

00:39:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le rapport insiste sur le fait que

00:39:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a besoin d'informer plus les voyageurs.

00:39:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On peut aller jusqu'à leur demander, comme on fait signer quand on entre dans certains pays, des déclarations.

00:39:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là, la même chose, faire signer une déclaration sur l'honneur du fait qu'on ne transporte pas ces produits-là.

00:39:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis ensuite, il y a un sujet autour de la facilité avec laquelle les compagnies aériennes acceptent et ne font pas payer trop cher un grand nombre de bagages supplémentaires dans lesquels circulent ces marchandises-là.

00:40:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc là, il y a un travail que propose la mission avec les compagnies aériennes.

00:40:08 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis, il y a un travail aussi pour aller encore plus loin dans l'efficacité de nos contrôles.

00:40:12 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Notamment, les douanes sont déjà équipées, mais peut-être qu'il faut aller plus loin sur les chiens particulièrement, qui sont très efficaces pour repérer ce genre de contenu.

00:40:24 - Voix off : Vous en avez parlé furtivement tout à l'heure.

00:40:26 - Voix off : Pouvez-vous revenir en détail sur le rapport financement des conséquences du recul du trait de côte ?

00:40:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est un rapport qui a été réalisé par Jean-François Landel, Mariluce Bouston et Boris Leclerc.

00:40:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La première partie du rapport et la première partie de la commande, c'était d'essayer de me donner des ordres de grandeur de l'impact que va avoir ce recul du trait de côte.

00:40:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est un travail qui a été réalisé par le CEREMA à notre demande.

00:40:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On s'est mis d'accord sur le cahier des charges et le CEREMA a réalisé ces projections en fonction de l'élévation du niveau de la mer.

00:40:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il a utilisé pour ça notamment ce qu'on a mis dans la trajectoire de référence pour la date passée en changement climatique qui prévoit un niveau de la mer relevé à 1 mètre en 2100.

00:41:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans cette évaluation du CEREMA, on voit que dans 5 ans, il y a à peu près un peu plus de 500 logements, plus 400 bureaux qui sont menacés sérieusement.

00:41:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ça représente une valeur hors menace, si j'ose dire, de 180 millions d'euros.

00:41:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas encore très, très important.

00:41:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais ce n'est quand même pas négligeable.

00:41:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : 560 logements qui disparaissent.

00:41:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À 30 ans, les hypothèses qu'on a prises, c'est un certain niveau de montée de l'eau et le fait que les digues continueraient à marcher et ne seraient pas abîmées, ce qui n'est pas garanti absolument.

00:41:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il faut les entretenir en tout cas.

00:41:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là, cette fois-ci, il y a 5 000 logements.

00:41:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et en plus de ça, encore plus de 3000 autres locaux commerciaux d'activité, etc.

00:42:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et cette fois-ci, la valeur du patrimoine qui serait détruit dans 30 ans, c'est pas loin 30 ans, c'est à peu près 1 milliard d'euros.

00:42:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors disons à la fin du siècle, on a pris l'hypothèse pour la fin du siècle, parce que c'est loin et que la hauteur est grande, que les ouvrages de protection sont effacés, c'est-à-dire qu'ils ne fonctionnent plus.

00:42:27 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est un peu maximaliste, mais là on est à 450 000 logements menacés, donc on était à 500, ensuite à 5000, et là on est à quasiment 500 000.

00:42:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À la fin du siècle, et tout ça pour presque 100 milliards d'euros, un petit peu moins, 90 milliards d'euros.

00:42:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Vous voyez que l'impact est énorme.

00:42:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ça, c'est juste la valeur patrimoniale des biens qui sont détruits.

00:42:54 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est sans parler de toute l'activité économique qui disparaît dans cette affaire.

00:43:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

00:43:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors la mission, elle dit plusieurs choses.

00:43:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elle dit d'une part que dans le court terme et même peut-être le moyen terme, les collectivités vont avoir besoin, et c'est logique, d'assurer la pérennité, la solidité des ouvrages de protection, des digues.

00:43:17 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et en fait, sur 6 000 kilomètres de traits de côte hexagonal,

00:43:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y en a 1 400 qui sont protégés par des ouvrages.

00:43:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, c'est énorme.

00:43:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est un quart du littoral qui est protégé par des digues de tout poil ou des ouvrages de différentes sortes.

00:43:34 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, ce que dit le rapport, c'est qu'effectivement, c'est légitime de se dire qu'il y a une priorité à faire ça.

00:43:43 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais ça doit s'intégrer dans une stratégie globale.

00:43:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il faut que chaque territoire ait une stratégie

00:43:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : de gestion intégrée du trait de côte qui lui permettent de voir comme ça à court moyen terme en protégeant ses ouvrages mais qui lui permettent aussi de voir à la fin du siècle il faut avoir cette vision globale c'est ce qu'il y a dans la stratégie nationale de gestion du trait de côte et ensuite il y a évidemment le sujet qui vient sur quels moyens financiers puisque c'était la commande initiale donc

00:44:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Évidemment, les sources, on va en parler, mais en gros, les dépenses, c'est le confortement des ouvrages, et ça principalement en relevant un peu le niveau de la taxe du MAPI sur la gestion de l'eau, milieu aquatique et prévention des inondations, une taxe qui est à la main des collectivités.

00:44:27 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Probablement, les endroits où il y a des digues à consolider, il faudra la relever un petit peu.

00:44:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça c'est à la main du bloc communal et puis ça c'est pour les digues et ensuite il y a la question d'indemnisation et d'aménagement la position de la mission mais qui est conforme aux positions que l'inspection avait tenues dans des rapports précédents et qui est

conforme à la jurisprudence même du conseil d'état c'est qu'il n'y a pas à proprement parler d'indemnisation en revanche la mission propose de

00:45:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : que la puissance publique puisse financer au moins en partie le relogement des gens dont c'est la résidence principale.

00:45:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc si c'est là que vous habitez, il faut quand même qu'on vous aide à habiter ailleurs.

00:45:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Si c'est votre résidence secondaire, vous prenez votre risque avec une résidence secondaire, mais ce n'est pas vital pour vous.

00:45:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est important, mais pas vital.

00:45:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et quand c'est vital, elle propose un mécanisme pour indemniser ces personnes de façon à leur permettre de financer

00:45:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : la reconstruction d'un logement dans l'arrière littoral.

00:45:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Après il y a des parties qui concernent plus quel financement les collectivités peuvent avoir pour faire de l'aménagement puisqu'il va falloir réaménager des zones qui actuellement ne sont pas aménagées pour accueillir tous les logements et les activités qui étaient précédemment au bord de bois.

00:45:44 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc elles développent toutes ces choses-là aussi.

00:45:46 - Les impacts territoriaux du télétravail, angle mort des politiques publiques, le rapport sur la mission des impacts territoriaux du télétravail, Brigitte Baccaini, Jérôme Duchesne, Anne Faure.

00:45:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'était cette mission qui était plus une étude prospective qu'une mission classique, conduite avec France Stratégie.

00:46:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : dont les résultats ont été publiés récemment au mois de novembre.

00:46:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et la question, évidemment, c'était est-ce que le télétravail a un impact fort sur les territoires et est-ce qu'il faut en tenir compte d'une façon ou d'une autre sur l'aménagement du territoire ?

00:46:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Vous allez me dire que c'est une mission normande mais enfin elle dit oui et non quoi il y a des choses dont il faut tenir compte mais l'impact n'est peut-être pas aussi fort que ce qu'on avait imaginé d'abord mais c'est pas une surprise l'étude rappelle que le télétravail c'est pas ouvert à tout le monde et que ça se passe pas de la même façon partout et en particulier

00:46:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le télétravail est très fréquent dans les gens qui habitent dans les métropoles, plus rare pour ceux qui n'y habitent pas.

00:46:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et en Ile-de-France, c'est l'endroit où il y a le plus de télétravail, c'est-à-dire il y a 40% des emplois d'Ile-de-France qui peuvent faire l'objet de télétravail.

00:46:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a beaucoup d'emplois qui ne peuvent absolument pas faire l'objet de télétravail.

00:47:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ensuite, les effets.

00:47:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a eu un impact important, par exemple, sur les transports publics.

00:47:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, en particulier, simplement dans le métro et l'EUR, ça a baissé la fréquentation de ces services et ça a écrasé un certain nombre de pointes.

00:47:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des jours où ça a baissé même beaucoup, c'est-à-dire que le vendredi, les services de transport collectif sont nettement moins utilisés.

00:47:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En revanche, donc ça c'est vrai, cet impact-là, il existe.

00:47:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En revanche, on n'est pas complètement sûr que ça ait modifié complètement le lieu de résidence des télétravailleurs.

00:47:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il n'y a pas vraiment un exode urbain plus fort que ce qui existait déjà avant.

00:47:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y avait déjà un petit mouvement de gens qui vont se relocaliser dans des villes moyennes ou pour avoir une autre qualité de vie, etc.

00:47:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça n'a pas fait exploser la chose et ça n'a pas détendu le marché immobilier dans les métropoles, puisque c'était un espoir.

00:48:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : De même que ça a détendu les transports, parce que pour le coup ça a un peu détendu les services de transport collectif, ça n'a pas franchement détendu le marché immobilier dans les métropoles.

00:48:20 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Une des choses qu'il faut avoir en tête et que fait ressortir l'étude, c'est que les télétravailleurs, en moyenne, résident plus loin de leur lieu de travail que les non-télétravailleurs.

00:48:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc les gens qui ne font pas de télétravail, ils habitent en moyenne à 14 km de leur lieu de travail, et ceux qui télétravaillent, ils habitent à 28 km.

00:48:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc en fait, le télétravail n'est pas forcément synonyme de déplacement réduit au total quand on fait l'addition à la fin de l'année.

00:48:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Là où ça a un impact assez fort, mais ce n'est pas une surprise, c'est sur les bureaux.

00:48:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, c'est sur l'immobilier de bureau parce que là, il se passe plusieurs choses.

00:48:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a de la vacance importante dans un certain nombre de sites qui sont du résidentiel.

00:49:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et plus ils sont éloignés des centres, plus il y a de la vacance.

00:49:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Un certain nombre d'entreprises utilisent le télétravail pour se relocaliser avec des bureaux plus petits dans le centre.

00:49:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et c'est aussi pour ça qu'il n'y a pas de détente dans les métropoles, c'est-à-dire que typiquement, il y a des entreprises qui quittent la Défense pour se remettre dans le centre de Paris.

00:49:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elles prennent des bureaux deux fois plus petits ou trois fois plus petits, je ne sais pas.

00:49:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis voilà.

00:49:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc en fin de compte...

00:49:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les impacts ne sont pas forcément ceux qu'on avait attendus.

00:49:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils ne sont pas colossaux, mais ils sont non négligeables sur l'immobilier de bureau, sur le logement, pas tant que ça.

00:49:40 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Finalement, ça n'a pas fait exploser le marché des maisons à la campagne, puisque c'était ça qu'on se disait juste après le confinement.

00:49:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce que ça fait développer aussi, c'est les tiers-lieux, les tiers-lieux, le coworking.

00:49:58 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc ça, ça marche pas mal.

00:49:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça s'est développé en particulier dans le milieu rural parce que ça permet d'avoir un endroit où on se retrouve.

00:50:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça existe aussi, bien sûr, en milieu urbain.

00:50:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et alors, pour les faits, est-ce que c'est bon pour l'environnement ?

00:50:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire, est-ce que le fait de télétravailler, donc moins se déplacer, ça diminue les émissions de CO2 ?

00:50:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Oui ?

00:50:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors, l'analyse est plutôt que oui, mais ce n'est pas fulgurant parce qu'il y a d'autres choses qui se passent.

00:50:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des effets rebonds, on chauffe ses toits tout le temps, on se déplace plus loin parce que finalement, on préfère faire autrement.

00:50:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et à la fin, il y a un avantage, mais ce n'est certainement pas ça qui va régler le problème des émissions du secteur des transports.

00:50:46 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Après,

00:50:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Des préconisations, on en a quelques-unes, mais qui sont plutôt sur le fait qu'il y a un intérêt pour tout le monde, et notamment pour les collectivités, à investir dans cette réflexion sur l'usage du temps de leurs habitants et la façon dont ça impacte leur aménagement.

00:51:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire que c'est...

00:51:09 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : presque la recommandation principale, c'est que c'est pour les collectivités de considérer ça comme un élément stratégique auquel ils doivent réfléchir, pour réfléchir à leur aménagement, le secteur résidentiel, etc.

00:51:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Après, il y a tout un tas d'autres sujets qui doivent faire l'objet de travaux sur lesquels on n'a pas fait de recommandations précises, typiquement sur les zones d'activité tertiaire, périphérique, donc les bureaux un peu éloignés, la conversion de bureaux au logement, c'est des choses sur lesquelles il faut avancer.

00:51:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà, donc on

00:51:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : qu'on a soulevé comme un problème, mais on ne donne pas toutes les solutions dans ce rapport.

00:51:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors l'inspection a réalisé plusieurs missions de parangonnage, c'est-à-dire de comparaison internationale sur l'économie des plastiques et les pollutions associées pour accompagner les négociations internationales.

00:52:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et l'idée de ces commandes, du commanditaire, donc la ministre et puis leurs équipes de négociation, c'était de savoir un peu quelles étaient les positions et les attentes d'autres parties à la négociation.

00:52:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, dans les deux premières missions, on a cherché à savoir ce que voulait faire, ce que pensait vraiment, ou quelles étaient les pressions internes qui s'exerçaient sur les États suivants, Arabie Saoudite, Brésil, Chine, États-Unis, Inde, Japon, Nigeria, Afrique du Sud, Argentine, Égypte, Indonésie, Philippines, Malaisie.

00:52:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

00:52:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a balayé très très large et on cherchait à savoir quelle était leur politique sur le sujet, quel était l'état de leur

législation, est-ce que le plastique représentait beaucoup de choses dans leur économie, est-ce qu'il y a un aspect culturel autour de l'usage du plastique ?

00:52:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Est-ce qu'ils ont développé des connaissances scientifiques particulières ?

00:53:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, à chaque fois, pour chaque pays, en fait, on a réalisé une fiche qui synthétise les idées qu'on a retenues, ce qu'on a pu savoir sur chacun de ces pays.

00:53:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et s'il fait une synthèse un petit peu générale,

00:53:14 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Dans tous les pays, il y a un consensus sur l'urgence d'agir contre la pollution plastique, mais alors personne n'est d'accord sur la façon de le faire.

00:53:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Non, j'exagère, mais il y a des désaccords importants.

00:53:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des réglementations parfois très fortes dans certains pays, mais qui sont plus ou moins conceptuelles pour l'instant, pas vraiment mises en œuvre.

00:53:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La consommation de produits en plastique dans tous ces pays, mais même dans le nôtre, elle ne fait que croître pour l'instant, elle ne diminue pas.

00:53:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La production de plastique, c'est là qu'on a des enjeux terribles, c'est un aspect économique très important pour ces pays-là, est dominé par la Chine, les États-Unis et l'Europe, nous inclus.

00:53:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a des producteurs, des sous-producteurs.

00:53:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les échanges commerciaux sur le plastique sont dominés par la Chine.

00:54:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : partenaire de taille et voilà avec lequel il faut négocier beaucoup d'emplois à la clé donc c'est un sujet qui est sensible socialement c'est clair économiquement et enfin c'est vrai que il y a des problèmes de gestion des déchets dans tous les pays mais dans un centre de pays émergents c'est particulièrement c'est très impressionnant c'est à dire la collecte est très faible voire nulle voilà et donc tout ça

00:54:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : a servi aux négociateurs pour aller voir chaque pays et essayer de s'approcher d'un accord.

00:54:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a eu une autre mission, la mission a fait un troisième volet, qui est un volet qui est demandé à juste titre par les pays émergents pour dire que, comme dans toutes ces négociations, les pays développés ont une responsabilité plus importante que les pays émergents, et donc il y a une logique à avoir des clauses qui font qu'on met une responsabilité plus importante.

00:54:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc on a eu un travail là-dessus,

00:54:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : pour évaluer ce qu'on pourrait faire et quelles solutions on pourrait trouver, avec quelques propositions.

00:55:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour l'instant, ça n'a pas abouti, mais ce n'est pas grave.

00:55:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Enfin, ce n'est pas grave, si, c'est dommage, on aurait préféré y arriver.

00:55:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais ce genre de sujet, on a commencé, on a mis beaucoup de choses sur la table, on a objectivé beaucoup de choses.

00:55:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ça va continuer.

00:55:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À titre d'exemple, je rappelle qu'arriver à un traité sur les aires protégées en haute mer, ça nous a pris plus de 15 ans.

00:55:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et plusieurs fois, on a eu l'impression d'être prêt et de ne pas y arriver.

00:55:40 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis finalement, on y est arrivé.

00:55:41 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc voilà.

00:55:42 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je pense qu'on continuera à être disponible pour appuyer les négociateurs dans les phases ultérieures.

00:55:49 - Rapport Marineland, avenir des cétacés, par Céline Coudet-Roubert et Olivier Robinet.

00:55:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : L'inspection a réalisé une mission d'exploration des différentes options relatives au devenir des cétacés du Marineland d'Antibes.

00:56:01 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le Marineland sera obligé d'arrêter les représentations avec ses animaux à la fin de l'année 2026 et il a décidé d'anticiper un peu et va arrêter même en début 2025.

00:56:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La loi d'origine qui fait qu'en 2026 ça s'arrête, c'est la loi du 30 novembre 2021 qui vise à lutter contre la maltraitance animale et qui comportait une partie spécifique sur les cétacés avec la fin des spectacles et l'interdiction de la reproduction en captivité au 1er décembre 2026.

00:56:34 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le Marineland a deux orques et douze grands dauphins.

00:56:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le premier mouvement du Marineland, ça a été de dire « je veux céder mes cétacés, en particulier mes dauphins, à un parc aquatique au Japon, à Kobe ».

00:56:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a eu un certain nombre de réactions, notamment d'ONG, mais assez larges, sur le fait que finalement ça revenait à continuer la même chose, sauf qu'on le fait ailleurs.

00:56:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Mais ça n'améliore pas le bien-être de ces animaux.

00:57:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Or la loi, elle est faite pour ça, elle n'est pas faite pour exporter le mal-être.

00:57:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà, c'est ce que je veux se dire.

00:57:05 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Du coup, le rapport a examiné un certain nombre d'options en regardant les aspects réglementaires et a essayé de chercher des endroits qui ressemblent plus à des sanctuaires qu'à des parcs d'attraction et donc a identifié des endroits possibles, l'un qui se trouve en Nouvelle-Écosse et un autre qui se trouve dans le golfe de Tarente.

00:57:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça ne répond pas complètement parce qu'il n'y a pas la place pour la totalité des animaux.

00:57:33 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On considère que malgré tout, il y a certaines alternatives qui ne sont pas des sanctuaires, comme notamment le parc qui est à Ténérife, qui sont d'une qualité telle que ça améliorerait le bien-être des animaux.

00:57:48 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ma conclusion du rapport, c'est que tout ça doit se faire en pleine coopération avec Marine Land, qui est seule responsable de l'avenir de ces animaux.

00:57:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le rapport rappelle bien sûr qu'il faut des infrastructures et des soins de qualité dans le site d'arrivée et il donne des références.

00:58:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et d'autre part, il rappelle qu'il faut maintenir des liens sociaux entre les individus parce que ce sont des animaux, comme nous, très sociaux.

00:58:11 - Rapport sur l'avenir des aéroports Pau-Tarbes-Lourdes, réalisé par Luc Nguyen, Philippe Gratadour et Manuel Lecomte.

00:58:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est une mission vraiment de conseil qui a été demandée par le ministre des Transports et qui concernait l'avenir de ces deux aéroports qui ne sont pas très loin l'un de l'autre et qui sont un peu en concurrence.

00:58:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ce qui, à l'échelle d'un trafic qui n'est pas colossal, pose des tas de problèmes.

00:58:34 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ça a été notamment provoqué par le fait qu'il y a une menace de fermeture sur la ligne Pau-Orly et puis d'autre part que certaines lignes sont subventionnées au titre d'obligation de service public et d'autre part, ce qui crée des divergences et des confrontations un peu sévères.

00:58:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Alors la mission, elle a eu pour objet principal d'écouter tout le monde, de réobjectiver tous les sujets, de dépassionner le débat pour le ramener à des sujets très matériels.

00:59:03 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je ne l'ai pas dit au début, mais les deux aéroports ont des fonctions un tout petit peu différentes.

00:59:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À Pau, c'est vraiment du trafic d'affaires et à Tarbes, c'est surtout du tourisme et notamment des gens qui vont à Lourdes.

00:59:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc pas que, mais notamment.

00:59:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

00:59:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc, dépassionner, remettre tout le monde autour de la table, faire parler tout le monde.

00:59:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et la mission a présenté un diagnostic en juillet 2024.

00:59:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et déjà, ça permet de remettre tout le monde un petit peu plus à l'aise pour travailler.

00:59:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ensuite, la mission a remis un rapport en septembre avec des pistes d'évolution possible de coordination des offres de transport entre les deux aéroports.

00:59:40 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : et notamment avec l'hypothèse d'engager un travail afin d'aboutir à une obligation de service public commune, une seule pour les deux aéroports qu'on répartit entre les deux.

00:59:51 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les deux préfets de région, puisque ça concerne à la fois la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, ont demandé à ce qu'un groupe de travail opérationnel pour essayer d'explorer cette piste soit mis en place et nous a demandé de continuer à animer ce que nous faisons.

01:00:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc là, ça avance.

01:00:07 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et en octobre dernier, il y a eu un appel d'offres communs lancé par les deux syndicats qui gèrent les deux aéroports afin de réaliser une étude économique.

01:00:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : pour préparer cette demande commune d'obligation de service public, Pau et Tarbes-Lourdes.

01:00:22 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est vraiment le type, c'est une mission où à la fois on fait de l'expertise au départ, mais on fait beaucoup de médiation en même temps.

01:00:28 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc ça nous arrive de plus en plus d'avoir des missions qui sont plus de la médiation que de l'expertise, mais c'est intéressant d'avoir quelqu'un qui est un peu expert pour la médiation, de façon à ce qu'il ne se fasse pas trop beurrer les lunettes, si j'ose dire.

01:00:39 - L'inspection a réalisé une mission conjointe avec d'autres inspections sur le rapport...

01:00:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : sur la responsabilité élargie des producteurs.

01:00:57 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, la demande, c'était de faire un état du fonctionnement des filières de responsabilité élargie des producteurs et de ce qu'on pouvait améliorer dans leur gouvernance, dans leur efficacité, etc.

01:01:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour rappeler ce que c'est que cette histoire de responsabilité élargie des producteurs, en fait, l'idée générale, c'est que les gens qui fabriquent des produits et dont les produits finissent comme déchets,

01:01:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils doivent être impliqués dans le cycle complet de leurs produits et donc notamment dans ce qu'on fait quand leur produit n'est plus utilisé.

01:01:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc la filière REP, c'est une filière responsabilité élargie des producteurs, donc on dit filière REP en jargon.

01:01:30 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est une filière dans laquelle les producteurs, les metteurs sur le marché, ceux qui vont vendre les premiers, mettre sur le marché ces objets,

01:01:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : qui financent des actions qui permettent d'assurer un bon cycle de vie total, donc la collecte, le réemploi, la réutilisation, le recyclage des produits qu'ils ont mis sur le marché.

01:01:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est assez ancien.

01:01:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les plus anciennes, une de celles qui est la plus connue, c'est sur les emballages.

01:01:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc c'est éco-emballage ou...

01:01:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Chaque filière a un éco-organisme ou plusieurs qui sont agréés par l'État, qui sont chargés de collecter les contributions des producteurs et puis de mener des actions pour développer le tri sélectif, le recyclage, etc.

01:02:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc la mission, elle avait pour objet déjà de faire un état des lieux.

01:02:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc l'état des lieux, c'est que la collecte a bien augmenté, la collecte des déchets de ces filières, donc correspondant aux emballages, aux jouets maintenant, etc.

01:02:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On est passé de 40 à 60%.

01:02:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En revanche, le recyclage, à proprement parler, n'a pas franchement progressé depuis 2016 et on est très loin des objectifs qui sont fixés par la loi anti-gaspillage et économie circulaire, AGECL, de 2020, qui fixait des objectifs très ambitieux sur le réemploi et la réutilisation en particulier.

01:02:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et enfin, à part la filière emballage, et parce que c'était dans la loi Grenelle, la mission rappelle que les 23 filières REP n'ont pas vraiment d'objectif de réduction des déchets à la source, c'est-à-dire réduire les dimensions, le nombre, etc., des objets mis sur le marché.

01:03:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

01:03:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La mission, du coup, a fait une dizaine de recommandations.

01:03:10 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est le quota maximum autorisé.

01:03:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et

01:03:15 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : dans des recommandations importantes, renforcer le contrôle.

01:03:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, pour l'instant, les équipes qui contrôlent ne sont pas tout à fait assez nombreuses, n'ont pas tout à fait assez d'autorité pour réaliser ça.

01:03:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc elle fait un certain nombre de propositions organisationnelles sur lesquelles je ne vais pas m'étendre, mais pour donner de la force à ce contrôle et peut-être avoir un organisme

01:03:36 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Vraiment très bien positionné, plus important avec minimum une augmentation de 70 à 100 personnes en plus pour faire ce travail-là.

01:03:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est un point vraiment très important.

01:03:49 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Plus de contrôle et même plus de sanctions.

01:03:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est notre côté inspecteur.

01:03:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Deuxième message.

01:04:00 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : il y a... Enfin, deuxième partie, il y a un sujet de différencier la ville et la campagne, en gros, les zones denses et les zones pas denses, parce que la façon de traiter les déchets et leur coût n'est évidemment pas le même.

01:04:13 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et donc, il ne faut absolument pas appliquer aux zones peu denses les mêmes références ou les mêmes critères qu'en zone très dense.

01:04:18 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc là, il y a quelque chose à... Il y a des endroits où ça ne marche pas totalement, et notamment parce que c'est trop uniforme.

01:04:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Troisième message...

01:04:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : c'est qu'on a un sujet avec le réemploi et la réparation.

01:04:32 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Je disais tout à l'heure, on voit que dans la plupart des filières, sauf une, ceux qui financent la fin de vie des

produits n'ont pas du tout intérêt à ce qu'ils soient réutilisés et remployés, parce qu'en plus, ça diminue un peu la demande.

01:04:45 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Donc là, on a une gouvernance un peu différente à prévoir.

01:04:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et la mission propose carrément de confier cette mission à un fonds spécifique qui serait géré par l'ADEME.

01:04:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : sur le réemploi, réutilisation, réparation, qui sont des thèmes très importants dans l'OAG, largement autant que le recyclage, si ce n'est plus.

01:05:08 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et puis, la dernière chose, c'est que la mission recommande de faire une pause dans la création des filières de responsabilité élargie des producteurs.

01:05:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Elle dit maintenant, on en a 23, il y en a certaines qui viennent juste de commencer, on balbutie.

01:05:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Faisons ça vraiment bien et on verra après si on les étend à d'autres filières.

01:05:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà, c'était des recommandations très pragmatiques et très étayées sur des constats.

01:05:30 - Rapport sur la mission d'évaluation de l'expérimentation du dispositif WePub, réalisé par Benoît Parère et Patrick Roux.

01:05:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : La mission consistait à suivre l'expérimentation dans un certain nombre de collectivités pendant presque trois ans, donc de mai 2022 à fin 2024, des conséquences de WePub.

01:05:52 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Le système de WePub

01:05:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : expérimentales avaient été proposées dans la loi et ça consiste à dire le contraire de StopPub, c'est-à-dire que dans ces territoires,

01:06:06 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour que vous ayez des prospectus mis dans votre boîte aux lettres sans avoir rien demandé, il faut que vous ayez collé un autocollant WePub.

01:06:16 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et par défaut, toutes les boîtes aux lettres sur lesquelles il n'y a pas WePub, on ne peut pas mettre de prospectus.

01:06:21 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est le contraire de StopPub où on en met partout, sauf là où il y a marqué StopPub.

01:06:26 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Bon.

01:06:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : On a réalisé une évaluation économique et sociale de l'expérimentation.

01:06:38 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À la fois, la mission constate que cette expérimentation intervient à une période où les prospectus diminuent.

01:06:47 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : À la fois, la mission constate que cette expérimentation intervient à une période où les prospectus diminuent.

01:06:55 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : C'est-à-dire que de toute façon, les annonceurs, en fait la grande distribution principalement, réduisent, réduisent, réduisent, réduisent.

01:06:59 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les grandes enseignes ont beaucoup anticipé la fin des prospectus.

01:07:04 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, ils réfléchissent sans arrêt à d'autres choses pour atteindre les gens sans mettre des prospectus dans la boîte aux lettres.

01:07:08 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En revanche, ceux pour lesquels c'est compliqué, ce sont à la fois les imprimeurs, et donc ça c'est souvent des acteurs locaux, et enfin la distribution qui est réalisée par quelques entreprises, qui ne sont pas très nombreuses, dont une qui a mis la clé sous la porte il n'y a pas très longtemps.

01:07:24 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Voilà.

01:07:25 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour l'instant, le rapport n'est pas public.

01:07:29 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, je ne veux pas dire qu'il porte des recommandations.

01:07:31 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il porte juste sur des observations.

01:07:35 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Qu'est-ce que ça a produit comme effet ?

01:07:37 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Quels impacts ça a eu ?

01:07:39 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Les impacts, en fait, ils sont sur principalement les imprimeurs, on va dire, et puis les entreprises de distribution, et donc sur les emplois qui sont liés.

01:07:50 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Ils ne sont pas énormes sur les citoyens eux-mêmes.

01:07:53 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : En fait, ça ne change pas un truc colossal.

01:07:56 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et ils ne sont pas énormes non plus sur les annonceurs qui, eux, étaient de toute façon dans une phase.

01:08:02 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Et la question derrière, mais ça, c'est le législateur qui fera son affaire, c'est de savoir si on est en dispositif, si on le rend possible dans toutes les communes, si on le rend obligatoire, etc.

01:08:11 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y a plein de solutions possibles, mais ça, on laisse ça au législateur.

01:08:15 - Voix off : Quels sont les principaux chantiers et missions que vous comptez mener en 2025 ?

01:08:19 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Pour 2025, l'inspection va continuer à produire un certain nombre de rapports.

01:08:23 - Paul Delduc, Chef du service de l'IGEDD : Il y en a plusieurs dizaines qui sont en cours et elle a été sollicitée notamment pour continuer à accompagner la délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques qui prépare les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030.

01:08:41 - Retrouvez toutes les infos sur l'IGEDD et les portraits de nos ambassadrices et ambassadeurs sur igedd.developpement-durable.gouv.fr et suivez notre actualité sur notre page LinkedIn.

01:08:53 - Voix off : Le rapport annuel 2024 de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable, un podcast réalisé par **Nicolas Calmels** avec les voix de **Juliette Carlier** et **Julia Wickenburg**.

